Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité du Village de Roxton Falls

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité du Village de Roxton Falls

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le 24 avril 2019

Chers élus,

AVIS SPÉCIAL, vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une session extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. Jean-Marie Laplante, maire et Mme Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 26, rue du Marché, le lundi 29 avril 2019 À 18H00.

Le lundi 29 avril 2019 À 18H00

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Réfection de trottoirs sur la rue Notre-Dame (route 139) : conclusion de contrat de gré à gré
2. Réfection de trottoirs de la rue Notre-Dame (route 139) : mandat à la firme Les Services EXP Inc. pour la surveillance des travaux
3. Projet de raccordement par branchement privé et poste de pompage individuel des propriétés non-desservies de la rue St-André, au réseau d'égout municipal : projet d'entente à soumettre aux citoyens concernés
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Roxton Falls ce 24e jour du mois d'avril 2019.

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Je certifie avoir signifié l'avis de convocation relativement à la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Roxton Falls, prévue le 29 avril 2019 à 18h00, à la salle du conseil située au 26, rue du Marché à Roxton Falls.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24e jour du mois d'avril 2019.

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2019 À 18H00
Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls

À laquelle sont présents

Le Maire :	M. Jean-Marie Laplante
Les conseillers :	M. Daniel Roy
	M. Marcel Bonneau
	M. Michel Massé
	Mme Lynda Cusson
	Mme Mélanie Valois
	Mme Marie-Eve Massé

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

76-04-2019 <u>Réfection de trottoirs sur la rue Notre-Dame (route 139) : conclusion de contrat de gré à gré</u>

CONSIDÉRANT la résolution #50-03-2019, par laquelle la Municipalité souhaitait planifier la réfection du trottoir de la rue Notre-Dame du côté sud, entre la fin du pont et la route 241, en profitant notamment du fait que le MTQ allait réaliser des travaux d'asphaltage sur la route 139 (rue Notre-Dame) au mois de mai 2019;

CONSIDÉRANT QUE des démarches ont été entreprises auprès du MTQ et de Pavages Maska Inc. (compagnie détenant le contrat de réfection de la route 139), afin d'obtenir une offre de service visant à procéder à la réfection de la section de trottoir d'une longueur approximative de 130 mètres;

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être exécutés très rapidement et en période de dégel, de façon à ne pas retarder et/ou nuire aux travaux de réfection de l'asphalte prévus par le MTQ sur la route 139 (rue Notre-Dame);

CONSIDÉRANT QUE Pavages Maska Inc. a déposé une offre de services visant à exécuter les travaux et que le coût des travaux est élevé, compte tenu de l'estimation préparée par les ingénieurs et des comparatifs de coûts pour des travaux similaires exécutés dans la Municipalité en 2017;

CONSIDÉRANT QUE les délais imposés pour la réalisation des travaux sont trop courts pour permettre à la Municipalité d'obtenir d'autres offres de service ou d'aller en processus d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite réaliser d'autres travaux de réfection de trottoir, en 2019 ou 2020, ce qui permettrait d'inclure cette section à même un projet de plus grande envergure et ainsi avoir accès des coûts de travaux plus intéressants;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas accorder de contrat pour la réfection de trottoirs sur la rue Notre-Dame (route 139) et de reporter lors de la planification de la réfection de d'autres sections de trottoirs de la Municipalité.

Adoptée

<u>Réfection de trottoirs de la rue Notre-Dame (route 139) : mandat à la firme Les Services EXP Inc. pour la surveillance des travaux</u>
Ce point est annulé, puisque le projet a été abandonné.

77-04-2019 Projet de raccordement par branchement privé et poste de pompage individuel des propriétés non-desservies de la rue St-André, au réseau d'égout municipal : projet d'entente à soumettre aux citoyens concernés

CONSIDÉRANT QU'un projet d'entente pour le projet de raccordement par branchement privé et poste de pompage individuel des propriétés non-desservies de la rue St-André, au réseau d'égout municipal, a été déposé aux élus pour approbation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite pouvoir présenter le projet d'entente aux citoyens et répondre à leurs questions pour en venir à une entente commune et pouvoir exécuter les travaux dès que possible après l'adoption du règlement portant sur l'autorisation d'occupation du domaine public dans l'emprise de la rue St-André;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le projet d'entente tel que présenté et de le faire parvenir aux citoyens concernés de la rue St-André, en les invitant à participer à une rencontre d'information le jeudi 16 mai 2019 à 18h30.

Adoptée

Période de questions
Aucune personne n'assiste à la réunion.

78-04-2019 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mélanie Valois
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 18h50.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante Maire	Julie Gagné, gma Directrice générale et Secrétaire-trésorière